

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT

DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN

BUREAU

Séance du 12 Décembre 2024

DÉLIBÉRATION: B-24/030

CHERBOURG-EN-COTENTIN - 6 RUE DE BRETAGNE - RÉHABILITATION DE

28 LOGEMENTS

Le bâtiment P105 situé 6 Rue de Bretagne à Cherbourg-en-Cotentin (50130) a été construit en 1970 et racheté par Presqu'île Habitat à la SEMIAC en 2011. L'immeuble est composé de 7 étages et de 28 logements collectifs. La typologie des logements est répartie en 14 logements de type T4 et 14 logements de type T5.

L'édifice a fait l'objet d'une réhabilitation légère en 1992 et d'une réfection de la toiture en 2024.

Presqu'île Habitat a diligenté en interne des études de préfaisabilité et de pré-diagnostic en vue d'envisager des travaux de réhabilitation. En effet, les derniers Diagnostics de Performance Energétiques placent 8 logements en étiquette E, 9 en étiquette D et 11 en étiquette C.

Afin de confirmer les niveaux de performances énergétiques, un audit énergétique été réalisé. Les premiers retours ont confirmé une étiquette énergétique C à l'échelle du bâtiment, et une baisse des logements en étiquettes E.

Il est envisagé de réaliser les travaux ci-après :

- ✓ Reprise partielle de l'isolation thermique par l'extérieur des murs sur le premier niveau,
- ✓ Mise en place d'une VMC collective simple flux hygro B,
- ✓ Mise en sécurité des installations électriques des parties communes (NF C16-600).

Afin de compléter la réfection de l'immeuble, il est également envisagé les travaux de rafraîchissement des parties communes (peinture murs et plafonds) et de nettoyage des sols, escaliers, paliers et hall d'entrée.

Les premières études réalisées, au stade d'une faisabilité, permettent d'avancer un budget opérationnel de 409 048€ TTC.

Le Bureau valide le programme de réhabilitation, et autorise la Directrice Générale à contracter les emprunts nécessaires et solliciter les garanties d'emprunts, et à engager les dépenses nécessaires pour réaliser l'opération.

Fait à Cherbourg-En-Cotentin, le 12 décembre 2024

LE PRÉSIDENT

Gilbert LEPOITTEVIN

Copie Certifiée Conforme Les cellisectrice Générale * PRESQU'ÎL

atricia PETT

Accusé de réception en préfecture 050-275000016-20241212-B-2024-30-DE Date de réception préfecture : 13/12/2024



Bureau 12 Décembre 2024

L'an deux mille vingt-trois, le 12 décembre à 14h00, les membres du Bureau de Presqu'Île Habitat - Office Public de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération Le Cotentin - se sont réunis sur convocation du Président adressée à chacun d'eux le 3 décembre 2024.

<u>ÉTAIENT PRÉSENT(E) S</u>:

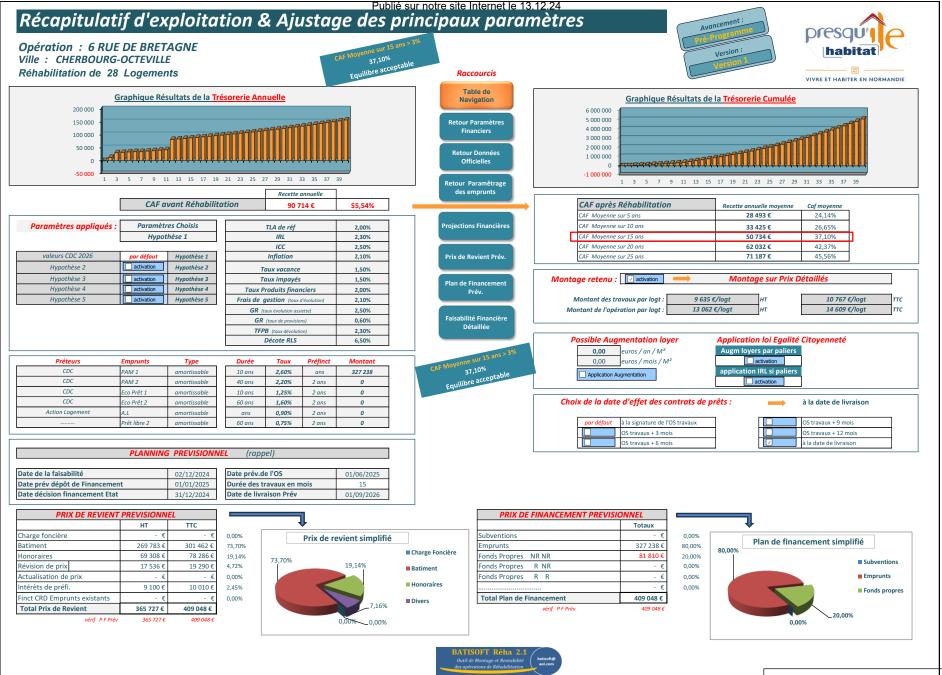
- MM LEPOITTEVIN, DELMAZURE, LEJAMTEL, LEQUILBEC
- Mmes GRUNEWALD, MARWAN

ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S:

Mme BONNEMAINS

À TITRE CONSULTATIF:

- Mme PETIT, Directrice Générale
- Mme MUSSO, Responsable Développement du Patrimoine
- Mme BOUCEY, Assistante de Direction



Accusé de réception en préfecture 050-275000016-20241212-B-2024-30-DE Date de réception préfecture : 13/12/2024



OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT

DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN

BUREAU

Séance du 12 Décembre 2024

DÉLIBÉRATION: B-24/031

CHERBOURG-EN-COTENTIN - ZAC LES JARDINS DE L'AGORA -

ACQUISITION DU TERRAIN

Presqu'île Habitat, Office Public de l'Habitat (OPH) de la Communauté d'agglomération du Cotentin, envisage de construire 35 logements locatifs sociaux PLUS PLAI de types T2 (18) et T3 (17), ainsi qu'un local commun résidentiel de taille comparable à un logement.

Ce projet sera situé sur la ZAC Tôt-sud-Margannes, les Jardins de l'Agora à Cherbourg-en-Cotentin.

Par délibération B-2023-005 du 9 septembre 2023, le Bureau a validé un coût global de l'opération (terrain, travaux et honoraires) à 6 350 726 € TTC, dont 408 100 € de prix de terrain.

Après discussions avec le vendeur, le prix réel du terrain est le suivant :

- Prix au m²: 84 € HT

- Prix de vente HT : 314 328 €

- Prix de vente TTC : 345 760,80 €

Il convient donc de compléter la délibération précitée, uniquement sur les éléments concernant la vente du terrain.

Le Bureau valide l'acquisition du terrain situé sur la ZAC Tôt-sud-Margannes aux conditions financières exposées ci-dessus, et autorise la Directrice Générale à signer tout acte notarié et actes subséquents liés à cette vente.

Fait à Cherbourg-En-Cotentin, le 12 décembre 2024

Copie certifiée conforme

atricia PETIT

Gilbert LEPOITTEVIN

PRÉSIDENT

Accusé de réception en préfecture 050-275000016-20241212-B-2024-031-DE Date de réception préfecture : 13/12/2024



Bureau 12 Décembre 2024

L'an deux mille vingt-trois, le 12 décembre à 14h00, les membres du Bureau de Presqu'Île Habitat - Office Public de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération Le Cotentin - se sont réunis sur convocation du Président adressée à chacun d'eux le 3 décembre 2024.

ÉTAIENT PRÉSENT(E) S:

- MM LEPOITTEVIN, DELMAZURE, LEJAMTEL, LEQUILBEC
- Mmes GRUNEWALD, MARWAN

ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S:

Mme BONNEMAINS

À TITRE CONSULTATIF:

- Mme PETIT, Directrice Générale
- Mme MUSSO, Responsable Développement du Patrimoine
- Mme BOUCEY, Assistante de Direction



OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT

DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN

BUREAU

Séance du 12 décembre 2024

DÉLIBÉRATION: B-24/032

Directrice Générale

Bueia PETIT

CHERBOURG-EN-COTENTIN - RUELLE LOYSEL- DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVERTURE TEMPORAIRE

Presqu'île Habitat, Office Public de l'Habitat (OPH) de la Communauté d'agglomération du Cotentin, est propriétaire de la parcelle 129 AV n°360 située Ruelle Loysel à Cherbourg en Cotentin.

Monsieur DELHAY est propriétaire de la parcelle 129 AV n°175 située 25 rue Victor Grignard à Cherbourg en Cotentin.

Monsieur DELHAY souhaite transformer une construction en fond de cour de la parcelle n°175 pour en faire deux logements. Afin de pouvoir faciliter les travaux, Monsieur DELHAY sollicite auprès de Presqu'île Habitat l'autorisation d'ouvrir temporairement le mur mitoyen situé sur la limite séparative des parcelles n°175 et 360.

Cette autorisation sera donnée sous les conditions suivantes :

- L'ouverture sera temporaire et ne durera que pour la nécessité des travaux de construction de Monsieur DELHAY,
- Monsieur DELHAY supportera l'intégralité des frais d'ouverture puis de fermeture du mur mitoyen, ainsi que tout frais éventuel de remise en état du mur mitoyen consécutif aux travaux réalisés.
- Monsieur DELHAY assumera seul la responsabilité des travaux sur le mitoyen.

Sous ces conditions, le Bureau autorise la Directrice Générale à signer tout document donnant autorisation à Monsieur DELHAY, propriétaire de la parcelle 129 AV n°175 située 25 rue Victor Grignard à Cherbourg en Cotentin, de procéder à l'ouverture temporaire du mur mitoyen avec la parcelle 129 AV n°360 située Ruelle Loysel à Cherbourg en Cotentin, propriété de Presqu'île Habitat.

Fait à Cherbourg-En-Cotentin, le 12 décembre 2024

LE PRÉSIDENT

Gilbert LEPOITTEVIN

Accusé de réception en préfecture 050-275000016-20241212-B-2024-032-DE Date de réception préfecture : 13/12/2024



Bureau 12 Décembre 2024

L'an deux mille vingt-trois, le 12 décembre à 14h00, les membres du Bureau de Presqu'Île Habitat - Office Public de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération Le Cotentin - se sont réunis sur convocation du Président adressée à chacun d'eux le 3 décembre 2024.

ÉTAIENT PRÉSENT(E) S:

- MM LEPOITTEVIN, DELMAZURE, LEJAMTEL, LEQUILBEC
- Mmes GRUNEWALD, MARWAN

ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S:

Mme BONNEMAINS

À TITRE CONSULTATIF:

- Mme PETIT, Directrice Générale
- Mme MUSSO, Responsable Développement du Patrimoine
- Mme BOUCEY, Assistante de Direction